

Déclaration d'Alger

pour une Vision Commune du Futur



A SHARED VISION OF THE FUTURE / رؤية موحدة للمستقبل / UNE VISION COMMUNE DU FUTUR

Déclaration d'Alger pour une Vision Commune du Futur

Dialogue Sud-Nord sur la Méditerranée



European Movement
Mouvement Européen



BIBLIOTHECA ALEXANDRINA

مكتبة الإسكندرية

PRÉSENTATION

Que ce soit dans le Dialogue des civilisations ou des cultures en général, que ce soit en coopération multilatérale ou bilatérale entre États et peuples de la Méditerranée ou des voisinages en général,

il subsiste, malgré les déclarations et les accords, une difficulté, un malaise ou un frein constitué dans le court terme par les ignorances, les préjugés, les peurs réciproques, renforcés démesurément par les images de l'actualité, des brutalités, des agressions, des déclarations ou des comportements.

Sans vouloir se substituer aux États, aux diplomates, aux militaires ou aux experts, deux grands organismes fédérateurs de diversités dans la société civile, enracinés dans le passé proche ou lointain et la diversité des pays et des cultures concernés,

souhaitent aider à dépasser les difficultés (les malaises et les freins) :

- par une réflexion en commun, équilibrée, sur le long terme ;
- sans engager les mondes dont chacun fait partie et exprime une partie (Arabe, Européen, Musulman, Chrétien, Oriental, Occidental, Africain, Atlantique, Méditerranéen, Nord et Sud, Développé ou en voie de l'être).

C'est le Dialogue Sud-Nord sur la vision de l'avenir que l'on voudrait commun.

Pas plus que cela, mais pas moins, avec comme résultats immédiats :

- la rencontre de personnes et d'associations ;



European Movement
Mouvement Européen



- l'information réciproque ;
- les liens d'estime ;
- la formulation équilibrée d'objectifs d'avenir.

Des objectifs partagés, à formuler ensemble et à promouvoir ensuite vis-à-vis de ceux qui gouvernent les sociétés.

C.-F. Nothomb
Co-président
Comité de suivi
Congrès d'Alger

Iman El Kaffass
Co-présidente
Comité de suivi
Congrès d'Alger

Yasmina Taya
Co-présidente
Comité de suivi
Congrès d'Alger

Janvier 2009.



Deux Initiatives de Réflexion sur l'Avenir (2004)

L'année 2004 voit aboutir deux initiatives indépendantes :

Au Sud de la Méditerranée

Dans le cadre de la Bibliothèque d'Alexandrie, des intellectuels de tous les pays arabes réunis en **Forum de la Réforme Arabe** publient un premier manifeste exprimant leurs vues sur l'avenir des pays arabes : **La Déclaration d'Alexandrie**.

Au Nord de la Méditerranée

Le Mouvement Européen International décide d'ouvrir un nouveau chantier centré moins sur la construction des institutions et des politiques européennes et davantage sur les relations de l'Europe avec le reste du monde, en commençant par ses plus proches voisins.

Il crée son **Comité Méditerranée** ; et sur ce thème décide de ne pas formuler de propositions et de ne pas prendre de positions avant d'avoir dialogué avec la société civile des pays du Sud de la Méditerranée.

La Rencontre de Malte (Novembre 2004)

1) Le Mouvement Européen International, cherchant des partenaires non gouvernementaux, mais implantés dans les majorités comme dans les oppositions des pays du Sud de la Méditerranée, rencontre à Malte des délégués de la Ligue Arabe, de l'ISESCO (Organisation Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture), de



European Movement
Mouvement Européen

l'Association des Femmes Algériennes Chefs d'Entreprises, qui exerçait la présidence de la Fédération Maghrébine, et de la Bibliothèque d'Alexandrie.

2) Le Mouvement Européen expliqua son souci d'un dialogue nouveau basé sur le respect mutuel des cultures, des spécificités de chaque société civile et des conditions particulières dans lesquelles elles avaient à travailler au Sud comme au Nord de la Méditerranée.

Deux rapports de base furent présentés par deux professeurs d'université :

- du Sud, le Professeur Hadhri de l'Université de Tunis, intitulé **“La Méditerranée et l'avenir du dialogue Nord-Sud”** ;
- du Nord, le Professeur Lannon de l'Université de Gand, intitulé **“Notes de cadrage et propositions de thématiques pour un Congrès 2006”**.

Les représentants de la Bibliothèque d'Alexandrie présentèrent la **Déclaration d'Alexandrie** de 2004.

3) Après les discussions basées sur ces documents, les représentants de la Ligue Arabe, de l'ISESCO (Organisation Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture), de la Bibliothèque d'Alexandrie et du Mouvement Européen approuvaient le principe d'un nouveau dialogue et souhaitaient y participer.

4) Après délibération, il fut décidé un dialogue :

- d'organisations non gouvernementales pluralistes ;
- initié par la Bibliothèque d'Alexandrie via son Forum de la Réforme Arabe et par le Mouvement Européen via son Comité Méditerranée ;
- à lancer par un congrès.



Préparation du Congrès (2005)

La préparation intellectuelle du Congrès s'est faite sur base :

- des **rapports** présentés à Malte ;
- d'un **rapport intermédiaire** (juin 2005), tenant compte des thématiques à aborder lors du Congrès, basé sur une synthèse des différentes politiques menées par les différentes organisations internationales, les contributions des participants à la réunion de Malte ainsi que la plus-value et les actions du Mouvement Européen International ;
- d'un **appel à contribution** accompagnant ce rapport, qui a été largement diffusé auprès des organisations de la société civile du Nord comme du Sud de la Méditerranée, les invitant à faire parvenir leurs contributions afin d'être invitées à participer au Congrès ;
- d'un **rapport final** (décembre 2005), basé sur les contributions reçues, et qui servira de **cadre de référence** pour 9 ateliers au Congrès.

Il a été décidé de tenir ce Congrès à Alger en février 2006 à l'initiative de l'Association SEVE, membre de l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises.



Le Congrès d'Alger (Février 2006)

C'est donc le Congrès d'Alger intitulé :

“Dialogue Sud-Nord sur la Méditerranée : une Vision Commune du Futur”

qui est l'élément fondateur d'un nouveau processus : 400 participants venus du Nord et du Sud se rencontrèrent à Alger en février 2006.

Les discussions et réflexions portèrent sur trois thèmes principaux :

- Thème A : Information - Éducation - Formation
- Thème B : Emploi - Migration - Investissement
- Thème C : Participation - Appropriation - Culture

À l'issue du Congrès d'Alger, il fut décidé :

- a - de continuer le processus sous la dénomination : “Dialogue SUD-NORD sur la Méditerranée : une Vision Commune du Futur” ;
 - b - d'approuver la Déclaration Commune d'Alger (cf. page 15) ;
 - c - d'approuver le Plan d'Action Commun d'Alger (cf. page 23) ;
 - d - d'installer un Comité de Suivi du Dialogue. Celui-ci s'est réuni en juin 2006 à Bruxelles et en octobre 2006 à Alexandrie :
- le Comité de Suivi du Dialogue a approuvé la création d'un observatoire à Alger,



- le Comité de Suivi du Dialogue a pris acte de la création au sein de la Bibliothèque d'Alexandrie d'une banque de données sur les organisations non gouvernementales du Sud et du Nord de la Méditerranée ; et décide d'y participer comme partenaire pour faciliter ensemble son enrichissement,
- le Comité de Suivi du Dialogue a choisi comme premier axe de travail conjoint du Plan d'Action d'Alger la question des visas pour les "Porteurs de Dialogue".



Les Porteurs de Dialogue (2007)

1) Le Comité de Suivi du processus se réunira deux fois en 2007 pour discuter de la mise en œuvre de la déclaration et du programme d'action, notamment de l'installation de l'Observatoire d'Alger.

2) Une première réunion technique sur la question de la délivrance des visas pour les "Porteurs de Dialogue" a eu lieu le 5 mars 2007 et a été organisée par l'Institut MEDEA (www.medeabe.com), membre du Comité de Suivi du Dialogue. Elle réunissait quelques diplomates du Nord et du Sud, les services chargés des politiques de visas au niveau européen et un office national chargé de la mise en œuvre concrète.

À l'issue des discussions, il fut convenu que les priorités devaient être :

- la formulation juridique précise de ce que sont les porteurs de dialogue dont il faut faciliter la circulation ;
- la soumission de cette formulation à débats par l'organisation d'autres réunions dans les pays du Sud comme du Nord de la Méditerranée.

3) Le Directeur général de la Bibliothèque d'Alexandrie, Monsieur Ismail Serageldin, est venu parler à Bruxelles à l'initiative du Mouvement Européen. Il a parlé dans une salle du Sénat de Belgique de "l'Alliance des Civilisations" et rencontré des responsables aussi bien de la Commission Européenne que du Conseil Economique et Social Européen.

4) Un Co-Président du Comité de Suivi d'Alger, Monsieur Charles-Ferdinand Nothomb, au nom du Mouvement Européen, a participé début mars à Alexandrie au 4^e Forum de la Réforme Arabe.



5) La Présidente du Comité National de Tunisie et membre du Comité de Suivi d'Alger, Madame Fatima Bensoltane, a participé à Tunis à la réunion de l'Assemblée Parlementaire Euro-Méditerranéenne. À cette occasion, la Déclaration et le Plan d'Action Commun d'Alger ont été distribués à l'ensemble des participants.

6) À Alexandrie à l'automne 2006 et à Alger et Tunis au printemps 2007, les réunions du "Comité National de Suivi du Congrès d'Alger" ont montré la qualité et le nombre des personnes désireuses de participer à ce mouvement et à ces échanges.

En 2008 - L'Observatoire de la Société Civile Euro-Méditerranéenne

En 2008, a été négociée la création de l'Observatoire de la société civile euro-méditerranéenne à installer en 2009.

En 2009 - Congrès de Valencia "Éducation et Migration"

En 2009, un deuxième Congrès de Dialogue Sud-Nord sur la Méditerranée aura lieu à Valencia (Espagne) sur le thème de l'Éducation en liaison avec les migrations et l'intégration, et ce en application de la Déclaration et du Plan d'Action d'Alger.



**Le Mouvement Européen International
et son Comité Méditerranée**

**La Bibliothèque d'Alexandrie
et son Forum de la Réforme Arabe**

**La Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh
pour le Dialogue entre les Cultures**

Le Comité Algérie

**Déclaration d'Alger
pour une Vision Commune du Futur
(26 février 2006)**

Le Congrès s'est tenu à Alger du 24 au 26 février 2006, à l'invitation conjointe du Comité Algérie, de la Bibliothèque d'Alexandrie et son Forum de la Réforme Arabe et de la Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les Cultures, sous le Haut Patronage de S. E. Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République Algérienne Démocratique et Populaire. Ce Congrès a été organisé par le Mouvement Européen International et le Comité Algérie animé par l'Association SEVE (Savoir et Vouloir Entreprendre).



La Déclaration d'Alger pour une Vision Commune du Futur

Ouvert par Monsieur Pat Cox, Président du Mouvement Européen International et par l'important discours de S. E. Monsieur le Ministre d'État, Ministre des Affaires Étrangères, Monsieur Mohamed Bedjaoui, le Congrès a réuni plus de 600 personnes.

Porteurs d'un message d'espoir, les participants, dans la continuité du processus initié à Malte en novembre 2004, ont adopté la présente Déclaration pour une Vision Commune du Futur ; et s'engagent à porter ce message au-delà des frontières et de toutes les barrières.

Convaincus de la nécessité de :

- promouvoir le dialogue ouvert, égalitaire et sans tabou entre le Nord et le Sud ;
- favoriser la circulation des idées et des personnes ;
- définir une vision commune de l'avenir et des projets susceptibles de la concrétiser ;
- encourager les réformes souhaitées par les sociétés civiles des deux rives de la Méditerranée,



les participants ont convenu de 9 axes d'action :

1 – promouvoir une **information** sur la base d'une éthique qui favorise le dialogue et la connaissance des cultures différentes ;

2 – agir pour une **éducation** équitable et interculturelle ;

3 – promouvoir la **formation** professionnelle et les échanges universitaires ;

4 – promouvoir la prise en compte de **l'emploi** en tant qu'objectif essentiel de la coopération ;

5 – promouvoir les **investissements** tant Nord-Sud que Sud-Sud et l'accès aux financements ;

6 – promouvoir une autre vision des **questions migratoires** dans les relations Sud-Nord et Sud-Sud ;

7 – promouvoir la **participation** active de la société civile aux processus politiques et décisionnels ;

8 – promouvoir **l'appropriation** en tant que « principe essentiel » de toute coopération ;

9 – promouvoir un dialogue entre citoyennes et citoyens de la région euro-méditerranéenne porteurs de valeurs et de **cultures** différentes.



1 – Promouvoir une INFORMATION sur la base d’une éthique qui favorise le dialogue et la connaissance des cultures différentes

L’information constitue l’un des principaux vecteurs pour renforcer le dialogue entre les peuples, d’où la nécessité d’adopter un comportement éthique respectant les valeurs, les différences et les libertés.

Il s’agit d’œuvrer en vue d’améliorer l’image du Sud au Nord et celle du Nord au Sud, et ce dans les différents domaines de l’information.

Il convient de soutenir les actions des organismes et des réseaux régionaux déjà existants ; et mettre en place une forme de coordination entre eux pour éviter la duplication de leurs activités.

2 – Agir pour une ÉDUCATION équitable et interculturelle

Il convient de développer activement la société du savoir autour du bassin méditerranéen. L’éducation pourrait représenter l’axe principal des actions émanant du Congrès.

L’éducation est une mission collective des familles, du corps enseignant et des instances de gouvernance.

3 – Promouvoir la FORMATION professionnelle et les échanges universitaires

La faiblesse de l’identification et de la définition des besoins en formation amoindrit l’efficacité des projets de coopération entre les pays des deux rives de la Méditerranée.

Il existe un déficit qualitatif et quantitatif des échanges entre le Nord et le Sud et une méconnaissance des dimensions



culturelle, historique et anthropologique dans les actions de coopération entre les pays riverains de la Méditerranée.

Il convient de renforcer les échanges d'expériences non seulement entre le Nord et le Sud, mais aussi entre le Sud et le Sud ; et d'introduire des enseignements de sensibilisation autour des dimensions historique et culturelle des pays des deux rives de la Méditerranée.

4 – Promouvoir la prise en compte de l'EMPLOI en tant qu'objectif essentiel de la coopération

Les dispositions adoptées au niveau des pays et à l'échelle euro-méditerranéenne en matière d'emploi n'ont pas eu les effets attendus en raison de la concurrence entre acteurs, pays et institutions, de l'inadéquation des formations par rapport aux besoins du marché de l'emploi et de la lourdeur des procédures de financement des activités créatrices d'emploi.

La valorisation du gisement d'emplois avec la contribution de la société civile est une condition de dignité, notamment pour les jeunes et les femmes, et un enjeu de stabilité dans la zone euro-méditerranéenne.

5 – Promouvoir les INVESTISSEMENTS tant Nord-Sud que Sud-Sud et l'accès aux financements

Il est indispensable de poursuivre l'intégration économique de la zone et de promouvoir l'échange de savoir-faire entre les acteurs du Nord et du Sud.

Il convient de renforcer la capacité des secteurs bancaire et financier à soutenir l'économie, de promouvoir l'interaction des systèmes du Nord et du Sud et de favoriser le développement des PME.



6–Promouvoir une autre vision des questions MIGRATOIRES dans les relations Sud-Nord et Sud-Sud

Les stratégies actuelles de la migration sont dominées par des politiques conjoncturelles sans vision. Les droits humains et sociaux des migrants et de leurs familles ne sont pas respectés.

Il faut valoriser la contribution des migrants au développement des pays d'origine et d'accueil. Il convient d'appuyer toute action en faveur d'une démarche globale et une vision à long terme sur les flux migratoires en considérant la dimension « genre ». Il faut respecter, de manière effective, tous les engagements contractuels concernant la mobilité des personnes contribuant au dialogue et à la coopération.

7 – Promouvoir la PARTICIPATION active de la société civile aux processus politiques et décisionnels

Il convient de construire un ensemble euro-méditerranéen fondé sur des valeurs universelles qui constitueront les bases pour la promotion des réformes politiques et l'engagement des plans d'action communs.

Dans cette perspective, il a été institué un Comité de Suivi, composé de l'ensemble des membres du Bureau du Congrès d'Alger, dont la mission est d'assurer le suivi et l'évaluation des propositions du Congrès. Ce comité a adopté le projet de création d'un observatoire euro-méditerranéen indépendant à Alger. Le Comité Préparatoire Algérien est chargé de présenter au Comité de Suivi le projet en question dans 6 mois.

8 – Promouvoir l'APPROPRIATION en tant que « principe essentiel » de toute coopération

Ce principe essentiel de la coopération rencontre



de considérables difficultés pratiques d'application. Une nouvelle démarche est donc indispensable, fondée sur une forte participation acceptée par les pouvoirs publics des sociétés civiles du Nord et du Sud dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de la coopération.

Ceci appelle notamment un renforcement de l'organisation des sociétés civiles du Sud, en particulier en leur fournissant les moyens financiers pour leur renforcement structurel et l'appui à leurs initiatives.

9 – Promouvoir un dialogue entre citoyennes et citoyens de la région euro-méditerranéenne porteurs de valeurs et de CULTURES différentes

Il s'avère indispensable de comprendre les perceptions différentes et de les faire connaître pour dépasser les stéréotypes.

Il est crucial de valoriser les héritages culturels communs, marginalisés ou oubliés.

Alger, le 26 février 2006



**Le Mouvement Européen International
et son Comité Méditerranée**

**La Bibliothèque d'Alexandrie
et son Forum de la Réforme Arabe**

**La Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh
pour le Dialogue entre les Cultures**

Le Comité Algérie

PLAN D'ACTION COMMUN

Propositions de Mise en Œuvre de la Déclaration d'Alger

Adopté à Alger

le 26 février 2006



**European Movement
Mouvement Européen**



Propositions de Mise en Œuvre de la Déclaration d'Alger

Promouvoir une INFORMATION sur la base d'une éthique qui favorise le dialogue et la connaissance des cultures différentes

L'information constitue l'un des principaux vecteurs pour renforcer le dialogue entre les peuples, d'où la nécessité d'adopter un comportement éthique respectant les valeurs, les différences et les libertés.

Il s'agit d'œuvrer en vue d'améliorer l'image du Sud au Nord et celle du Nord au Sud, et ce dans les différents domaines de l'information.

Il convient de soutenir les actions des organismes et des réseaux régionaux déjà existants ; et mettre en place une forme de coordination entre eux pour éviter la duplication de leurs activités.

1 – Propositions générales :

- assurer *le suivi et la coordination de toutes les actions engagées à Genève et au SMSI de Tunis*, tout en évitant les redondances et en mettant l'accent sur la *création d'un système Internet satellitaire* destiné spécialement aux femmes et aux jeunes ;
- *adapter les contenus des médias et des organismes* existants aux objectifs du Dialogue Sud-Nord ;
- *rationaliser l'utilisation des ressources* pour garantir la



durabilité et la viabilité des projets ;

- renforcer les activités communes de **formation des professionnels** des deux rives ;
- œuvrer en vue d'**améliorer l'image du Sud dans le Nord et celle du Nord dans le Sud**, et ce dans les différents domaines de l'information.

2 – Propositions spécifiques :

- créer un **centre euro-méditerranéen de journalisme** pour favoriser les échanges des bonnes pratiques entre les professionnels ;
- créer une **chaîne de télévision et de radiodiffusion indépendante** pour stimuler la production de contenus favorisant la connaissance mutuelle des cultures du Nord et du Sud ;
- **soutenir les actions des organismes et des réseaux régionaux déjà existants** ; et mettre en place une forme de **coordination** entre eux pour éviter que leurs activités ne soient dupliquées.

Ont animé à Alger la Commission du Congrès sur ce thème :

Président : Mme Nadia Hegazi, Consultante,
Ministère de la Communication, Egypte.

Vice-Président : M. Michele Capasso, Président, Maison
de la Méditerranée, Italie.

Rapporteur : Mme Emna Soula, Sénatrice, Vice-
Présidente, Association Méditerranéenne
des Femmes Journalistes, Tunisie.



Agir pour une ÉDUCATION équitable et interculturelle

Il convient de développer activement la société du savoir autour du bassin méditerranéen. L'éducation pourrait représenter l'axe principal des actions émanant du Congrès.

L'éducation est une mission collective des familles, du corps enseignant et des instances de gouvernance.

1 – Propositions générales :

- créer un *réseau, collégalement animé* par les partenaires méditerranéens, afin d'assurer *l'adéquation entre ambitions, objectifs et moyens à mettre en œuvre pour développer un système éducatif harmonisé* ;
- établir un *réseau d'écoles* dans l'espace méditerranéen en *mode e-learning* ;
- aménager une *plateforme de partage* pour veiller à l'échange de :
 - projets (offre et demande),
 - expériences,
 - solutions (outils, processus, programmes, formations) ;
- édifier un *musée des sciences et des techniques* ;
- encourager un « *ERASMUS* » *méditerranéen* ;
- développer des *outils de formation* grâce aux Technologies de l'Information et de Communication (TIC) pour faire face aux évolutions de la vie ;
- animer un *atelier* pour comprendre le « je » afin de mieux communiquer entre « nous ».



2 – Propositions spécifiques :

Court terme :

- *mise en place d'un forum* constituant une maquette pilote de ce que pourrait être la plateforme de partage citée dans les projets, et ce sur l'actuelle plateforme mise en place pour le Congrès, donnant une continuité aux actions déjà entreprises ;

Délai : 8 jours

Acteur : MEI

(Comité de Suivi)

- *création d'une lettre d'information* comme fil d'information reprenant les expériences des uns et des autres afin de mieux diffuser l'information tant en interne qu'en externe. Ce bulletin d'information sera une lettre électronique.

Délai : 1 mois

Acteur : MEI

(Comité de Suivi)

Moyen terme :

- *référencer les programmes d'accompagnement* (financement, mise en œuvre...) disponibles pour accompagner la réalisation de projets en matière d'éducation sur un plan local, national, régional et international.



Ont animé à Alger la Commission du Congrès sur ce thème :

- Président :* M. Slaheddine Gherissi, Université de Manouba, Président de l'Association Tunisienne pour le Développement de la Technologie Numérique et des Ressources Humaines (ATTR), Tunisie.
- Vice-Président :* M. Geoffroy Vilbert, Président, Socrates Europe, France.
- Rapporteur :* M. F.W. Russell, Bureau de la Planification Stratégique, UNESCO, France.



Promouvoir la FORMATION professionnelle et les échanges universitaires

La faiblesse de l'identification et de la définition des besoins en formation amoindrit l'efficacité des projets de coopération entre les pays des deux rives de la Méditerranée.

Il existe un déficit qualitatif et quantitatif des échanges entre le Nord et le Sud et une méconnaissance des dimensions culturelle, historique et anthropologique dans les actions de coopération entre les pays riverains de la Méditerranée.

Il convient de renforcer les échanges d'expériences non seulement entre le Nord et le Sud, mais aussi entre le Sud et le Sud ; et d'introduire des enseignements de sensibilisation autour des dimensions historique et culturelle des pays des deux rives de la Méditerranée.

1 – Propositions générales :

- il est nécessaire de *faciliter le transfert des savoir-faire* entre les pays de l'Union Européenne et les pays partenaires méditerranéens *par le biais notamment de l'entreprise privée, en particulier dans le cadre d'incubateurs et de pépinières d'entreprises* ;
- dans ce contexte, une *attention particulière* devrait être donnée aux *jeunes et aux femmes entrepreneurs et/ou potentiellement entrepreneurs* ;
- *inciter les entreprises à s'intéresser à la formation de leur personnel* aux défis auxquels se trouvent confrontées ces mêmes entreprises ;



- *diversifier les formations, essayer de détecter les nouveaux créneaux porteurs* et veiller à assurer une commercialisation de ces produits, essentiellement pour les micro-entreprises ;
- il est nécessaire de *codifier et de répertorier les savoirs locaux* pour une pérennisation de ces connaissances ;
- pour une *meilleure synergie des atouts des partenaires euro-méditerranéens, créer et multiplier les réseaux entre les opérateurs économiques* dans cet espace ;
- *renforcer la connaissance mutuelle* soutenue relative aux systèmes de *l'enseignement, aux réglementations en vigueur et aux pratiques culturelles* ;
- étant donné la rapidité des mutations en cours, *faire en sorte que les formations actuelles insistent sur le credo « apprendre à apprendre »* aux individus pour améliorer leur chance d'intégration économique ;
- *protéger la propriété intellectuelle* des pays partenaires méditerranéens ;
- *renforcer l'échange d'expériences* entre non seulement le *Nord et le Sud*, mais aussi au niveau *Sud-Sud* ;
- *former à l'interdisciplinarité* dans un monde complexe et en mutation ; et *développer l'esprit du travail collectif*.

2 – Propositions spécifiques :

- création d'un *collège de formation euro-méditerranéen*, soutenu par le réseau ;
- constitution d'une *équipe de travail pour concevoir un enseignement sur les dimensions culturelle et historique*.



Ont animé à Alger la Commission du Congrès sur ce thème :

Président : Dr Mohamed Benguerna, Centre de Recherches en Economie Appliquée pour le Développement (CREAD), Algérie.

Vice-Président : Mme Fatima Malki-Bensoltane, Présidente, Socrates Méditerranée, Tunisie.

Rapporteur : M. Fouad Ammor, Groupement d'Etudes et de Recherches sur la Méditerranée (GERM), Maroc.



Promouvoir la prise en compte de l'EMPLOI en tant qu'objectif essentiel de la coopération

Les dispositions adoptées au niveau des pays et à l'échelle euro-méditerranéenne en matière d'emploi n'ont pas eu les effets attendus en raison de la concurrence entre acteurs, pays et institutions, de l'inadéquation des formations par rapport aux besoins du marché de l'emploi et de la lourdeur des procédures de financement des activités créatrices d'emploi.

La valorisation du gisement d'emplois avec la contribution de la société civile est une condition de dignité, notamment pour les jeunes et les femmes, et un enjeu de stabilité dans la zone euro-méditerranéenne.

1 – Propositions :

- ***promouvoir l'investissement local et la promotion des IDE*** en tant que facteur premier et stratégique de création d'emploi avec l'appui des politiques publiques pour créer un environnement favorable au climat des affaires ;
- créer des ***instruments d'organisation et de dynamisation du marché du travail*** :
 - observatoire euro-méditerranéen de l'emploi,
 - observatoire euro-méditerranéen des droits sociaux ;
- soutenir la ***création d'entreprises par les jeunes et les primo-demandeurs*** :
 - rôle de la société civile dans le coaching et l'appui aux jeunes diplômés pour les préparer à l'entrée dans le monde du travail ;
 - ***lutter contre les discriminations envers les femmes dans l'emploi*** ;



- ***faire connaître et évaluer les politiques publiques en matière de lutte contre le chômage et de création d'emplois*** dans les pays européens (expérience française et allemande versus expérience anglaise et scandinave) ;
- ***appuyer la formation professionnelle et les nouveaux métiers*** par les instituts et la société civile dans les pays de la rive Nord, notamment en faisant connaître les meilleures pratiques et en rapprochant les chambres de commerce, les chambres des métiers et les organisations professionnelles ;
- ***appuyer et faire émerger les capacités d'entrepreneurship, notamment chez les jeunes*** en tirant profit de l'expérience algérienne de l'ANSEJ ;
- favoriser la ***professionnalisation des ONG*** ;
- ***développer et promouvoir les institutions de microfinances*** ;
- ***favoriser la circulation des personnes.***

Ont animé à Alger la Commission du Congrès sur ce thème :

- Président* : Mme Aziza Htira, Présidente,
Association des Femmes Tunisiennes,
Tunisie.
- Vice-Président* : M. Lakhdar Khaldoun, Vice-Président,
Association Ecologique de Boumerdès,
Ingénieur Consultant, Algérie.
- Rapporteur* : M. Mustapha Mekkideche, Consultant et
Vice-Président, Conseil National
Economique et Social (CNES), Algérie.



Promouvoir les INVESTISSEMENTS tant Nord-Sud que Sud-Sud et l'accès aux financements

Il est indispensable de poursuivre l'intégration économique de la zone et de promouvoir l'échange de savoir-faire entre les acteurs du Nord et du Sud.

Il convient de renforcer la capacité des secteurs bancaire et financier à soutenir l'économie, de promouvoir l'interaction des systèmes du Nord et du Sud et de favoriser le développement des PME.

1 – Propositions générales :

- les institutions internationales de développement devraient cibler leurs *décisions de financement sur des investissements ayant des externalités positives pour les pays de la zone Sud* de la Méditerranée ;
- pour favoriser l'intégration Sud-Sud, les pays concernés devraient entreprendre une *harmonisation de leurs législations* ;
- la *professionnalisation de la microfinance* devrait conduire à réserver les dons et fonds publics à la couverture du risque et à l'accompagnement de projets, en association avec les organismes de microcrédit ;
- le renforcement de l'aide financière de l'Union aux pays partenaires méditerranéens devrait conduire, à terme, à *l'institutionnalisation d'une banque* dédiée au développement des économies des pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée.



2 – Propositions spécifiques :

a – Intégration Sud-Sud par l'investissement :

- création d'une *agence euro-méditerranéenne de promotion des investissements étrangers* et mise en place d'un groupe de travail sur la promotion de l'image des pays du Sud, afin de parvenir à une meilleure perception du risque,
- conclusion et mise en œuvre d'un *accord euro-méditerranéen de l'investissement direct étranger* ;

b – PME :

- mise en place d'un *système de garantie couvrant les risques politiques, juridiques et commerciaux*,
- promouvoir les *échanges de savoir financier entre les équipes gestionnaires de capital-investissement entre le Nord et le Sud*,
- favoriser les *réseaux de formation qualifiante pour le personnel des PME* ;

c – Microcrédit :

- associer la société civile au développement de la microfinance par une *plateforme euro-méditerranéenne du microcrédit* ;

d – Capital humain :

- *élargir le programme ERASMUS* aux pays du Sud,
- *intensifier la coopération au niveau de la recherche et du développement* (notamment, promotion des nouvelles technologies).



Ont animé à Alger la Commission du Congrès sur ce thème :

- Président :* Dr Abderrahmane Mebtoul, Président,
Association Algérienne de
Développement de l'Économie
de Marché (ADEM), Algérie.
- Vice-Président :* M. Mustapha Mansouri, Faculté
de Droit et des Sciences Politiques
de Tunis, Association Tunisienne des
Sciences Politiques, Tunisie.
- Rapporteur :* M. Henry Marty-Gauquié, Directeur du
Bureau de Paris, BEI, France.



**Promouvoir une autre vision des questions
MIGRATOIRES dans les relations
Sud-Nord et Sud-Sud**

Les stratégies actuelles de la migration sont dominées par des politiques conjoncturelles sans vision. Les droits humains et sociaux des migrants et de leurs familles ne sont pas respectés.

Il faut valoriser la contribution des migrants au développement des pays d'origine et d'accueil. Il convient d'appuyer toute action en faveur d'une démarche globale et une vision à long terme sur les flux migratoires en considérant la dimension « genre ». Il faut respecter, de manière effective, tous les engagements contractuels concernant la mobilité des personnes contribuant au dialogue et à la coopération.

Propositions :

- *renforcer, développer et améliorer les actions de la société civile euro-méditerranéenne en direction des travailleurs migrants et des membres de leur famille ;*
- *militer pour la ratification des conventions internationales, notamment les conventions de l'OIT et les conventions des Nations Unies sur les droits des migrants ;*
- *engager des actions et des plaidoyers pour la facilitation de la mobilité des personnes, notamment des étudiants, des intellectuels, des artistes, des entrepreneurs et tous les porteurs de dialogue ;*
- *aider à développer et disséminer une information de qualité : statistiques fiables des flux migratoires ; meilleure connaissance*



des profils des migrants quantitativement et qualitativement, en maximisant les bénéfices de la migration ; l'idée d'un centre euro-méditerranéen d'étude des migrations mérite d'être développée ;

- plaider pour *élargir les bienfaits de la croissance aux économies subsahariennes* afin de limiter les transgressions de la migration régulière ;

- la particularité de la *féminisation de la migration internationale* appelle un *traitement transversal, mais aussi des actions spécifiques* en fonction de certaines catégories victimisées par le trafic des êtres humains ;

- *étendre les mécanismes d'échange et d'insertion des migrants de l'Europe aux populations non communautaires* ;

- *appuyer à la mise en œuvre des mécanismes d'information et de formation des migrants potentiels* ;

- *initier des actions en vue de contrer toute politique sélective basée sur le sexe, la race, la religion et les qualifications* ;

- *appuyer toutes les initiatives en faveur d'une démarche globale et d'une vision à long terme* pour tout ce qui concerne les flux migratoires ;

- *mieux orienter* par une meilleure information et un conseil adéquat les transferts de fonds pour favoriser leur contribution au développement des pays.



Ont animé à Alger la Commission du Congrès sur ce thème :

- Président :* M. Mohamed Said Musette, Sociologue et Chercheur au niveau du Centre de Recherche en Économie Appliquée pour le Développement (CEREAD), Algérie.
- Vice-Président :* M. Ahmed Bessalah, Membre d'Honneur, Socrates Méditerranée, Président de Shell Tunisie.
- Rapporteur :* Mme Messaouda Saâda Rahmani, Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA), Algérie.



Promouvoir la PARTICIPATION active de la société civile aux processus politiques et décisionnels

Il convient de construire un ensemble euro-méditerranéen fondé sur des valeurs universelles qui constitueront les bases pour la promotion des réformes politiques et l'engagement des plans d'action communs.

Dans cette perspective, il a été institué un Comité de Suivi, composé de l'ensemble des membres du Bureau du Congrès d'Alger, dont la mission est d'assurer le suivi et l'évaluation des propositions du Congrès. Ce comité a adopté le projet de création d'un observatoire euro-méditerranéen indépendant à Alger. Le Comité Préparatoire Algérien est chargé de présenter au Comité de Suivi le projet en question dans 6 mois.

1 – Propositions générales :

- *harmonisation des positions des gouvernements des pays du Sud* en matière de participation ;
- *création d'un forum des sociétés civiles du Sud* de la Méditerranée ;
- *constitution d'un fonds documentaire dans le Sud* dans les domaines du savoir et de la connaissance.

2 – Proposition spécifique :

- *création à Alger d'un observatoire permanent afin d'assurer le suivi des recommandations du Congrès d'Alger.*



Ont animé à Alger la Commission du Congrès sur ce thème :

Président : M. Chafik Saïd, Doyen de la Faculté de
Droit de Tunis, Tunisie.

Vice-Président : M. Ihab Sorour, Vice-Président,
Egyptian European Council.

Rapporteur : M. Mohamed Lahlou, Président,
Association pour la Recherche
Interculturelle (ARIC), Algérie.



Promouvoir l'APPROPRIATION en tant que « principe essentiel » de toute coopération

Ce principe essentiel de la coopération rencontre de considérables difficultés pratiques d'application. Une nouvelle démarche est donc indispensable, fondée sur une forte participation acceptée par les pouvoirs publics des sociétés civiles du Nord et du Sud dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de la coopération.

Ceci appelle notamment un renforcement de l'organisation des sociétés civiles du Sud, en particulier en leur fournissant les moyens financiers pour leur renforcement structurel et l'appui à leurs initiatives.

1 – Propositions générales :

- **renforcement de l'intégration régionale Sud-Sud** pour pallier l'asymétrie existante entre le Nord et le Sud, notamment en encourageant les gouvernements du Sud à parler d'une voix dans les institutions conjointes ;
- **renforcement de l'organisation des sociétés civiles du Sud** au niveau des différentes catégories d'acteurs et au niveau global, national et régional. À cette fin, se montre important l'appui du MEI, de la Fondation Anna Lindh et de la plateforme non gouvernementale d'EuroMed ;
- **reconnaître le rôle de la société civile dans la programmation et le suivi/évaluation des programmes de coopération**, à l'instar de ce qui existe dans l'Accord de Cotonou. A prévoir dans les plans d'action et les méthodes futures de la coopération.



2 – Propositions spécifiques :

- appui à la proposition parlementaire visant à la **création d'une fondation pour la démocratisation parlementaire, système de coopération interparlementaire** en vue d'échanges, de contacts et de participation aux débats de la société civile sur la coopération ;
- dans le cadre du fonctionnement de la **Fondation Anna Lindh, appliquer le cahier des charges** concernant les tâches des chefs de file des réseaux nationaux ;
- **création d'observatoire(s) de la coopération euro-méditerranéenne** pour :
 - identifier les aspirations des sociétés civiles des deux rives de la Méditerranée, et particulièrement des jeunes, sur la base de sondages d'opinion,
 - agir comme moteur d'idées nouvelles sur base d'identification de priorités et d'actions communes,
 - récolter et diffuser les bonnes pratiques identifiées dans la coopération EuroMed,
 - suivre la réalisation et l'évaluation des programmes de coopération ;
- **création d'un label euro-méditerranéen** pour donner une meilleure visibilité et une garantie de qualité aux informations et aux actions entreprises ;
- **prévoir dans les plans d'action des fonds pour l'appui au renforcement/structuration et aux initiatives de la société civile** (cf. accord UE – ACP de Cotonou) ;
- **promouvoir le rôle du MEI en ce qui concerne l'information et la mobilisation des nouveaux États membres** de l'UE en utilisant son réseau de comités nationaux.



Ont animé à Alger la Commission du Congrès sur ce thème :

Président :

Dr Traugott Schoefthaler,
Directeur exécutif, Fondation Euro-
Méditerranéenne Anna Lindh pour le
Dialogue entre les Cultures, Égypte.

Vice-Président :

Mme Wassyla Tamzali, Avocate à Alger,
ex-Directrice du Programme UNESCO
pour la Promotion de la Condition des
Femmes de la Méditerranée, Algérie.

Rapporteur :

M. Bernard Ryelandt, Institut Européen
de Recherche sur la Coopération
Méditerranéenne et Euro-Arabe
(MEDEA), Belgique.



European Movement
Mouvement Européen



Promouvoir un dialogue entre citoyennes et citoyens de la région euro-méditerranéenne porteurs de valeurs et de CULTURES différentes

Il s'avère indispensable de comprendre les perceptions différentes et de les faire connaître pour dépasser les stéréotypes.

Il est crucial de valoriser les héritages culturels communs, marginalisés ou oubliés.

1 – Propositions générales :

- promouvoir des *initiatives concrètes au nom de la paix* ;
- *former des enseignants* entre Nord et Sud (formation) ;
- promouvoir les *échanges entre élèves du Nord et du Sud* (éducation) ;
- *mettre en avant le métissage* (transversal) ;
- prendre en compte les *questions de genre* (transversal).

2 – Propositions spécifiques :

- créer un *réseau de maisons des jeunes euro-méditerranéens* ;
- créer la *capitale euro-méditerranéenne de la culture* chaque année (une fois dans le Nord, une fois dans le Sud) ;
- créer un *parlement euro-méditerranéen des écrivains* ;
- créer un *parlement euro-méditerranéen des jeunes* ;
- créer un *réseau de « villes refuges » pour écrivains* afin d'éviter toute censure ;
- créer des *bibliothèques nomades* ;



- créer des *bibliothèques nomades pour enfants* ;
- créer une *bibliothèque arabo-européenne « Averroès »* en Algérie ;
- créer des *résidences pour artistes et écrivains* afin de se rencontrer et de créer ensemble ;
- *traduire une sélection de livres défendant les valeurs universelles* ;
- créer un *cercle des savants* comme conseil de savants dans le dialogue des civilisations se rencontrant ;
- promouvoir un *projet de rencontre entre familles immigrées et autochtones* dans les lieux multiculturels tant dans le Nord que dans le Sud ;
- promouvoir un *tourisme culturel de qualité* bien différencié du tourisme de masse afin de permettre la connaissance de la culture sociale ainsi que les échanges culturels ou séminaires résidentiels (activités liées au patrimoine culturel) ;
- créer une *chaîne de télévision euro-méditerranéenne* sur le modèle d'Arte qui puisse diffuser les initiatives comme ce congrès ;
- créer un *observatoire ou « watchdog civil » anti-diffamation* contre les propos racistes ou incitant à la haine envers des personnes appartenant à d'autres religions, nations ou groupes ethniques (disposant d'un outil Internet et d'un réseau de consultation légale).



3 – Propositions transversales :

- promouvoir *l'apprentissage de l'Histoire de l'Art dès le plus jeune âge* (éducation) ;
- créer une *base de données des organisations travaillant dans le domaine de la culture* (information).

Ont animé à Alger la Commission du Congrès sur ce thème :

Président : Dr Amine Zaoui, Directeur, Bibliothèque Nationale d'Alger, Algérie.

Vice-Président : M. Maurice Rieutord, Secrétaire général, Institut Robert Schuman pour l'Europe, France.

Rapporteur : M. Gianluca Solera, Coordinateur de réseau, Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les Cultures, Égypte.



PARTENAIRES – Membres du Comité de Suivi d'Alger

- **Mouvement Européen International et ses 41 mouvements nationaux en Europe**

Co-Président : Monsieur Charles-Ferdinand Nothomb

- **Bibliothèque d'Alexandrie et son Forum de la Réforme Arabe**

Co-Présidente du Comité de Suivi : Madame Iman El Kaffass

- **Institut MEDEA**

Responsable : Monsieur Bernard Ryelandt

- **Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh et ses réseaux nationaux**

Responsable : Monsieur Gianluca Solera

- **Fondazio Mediterraneo**

Responsable : Monsieur Michele Capasso

- **Comité National Algérie**

Présidente et Co-Présidente du Comité de Suivi :
Madame Yasmina Taya

- **Comité National Egypte**

Responsable et Co-Présidente : Madame Iman El Kaffass

- **Comité National Maroc**

Président : Monsieur Fouad Ammor

- **Comité National Tunisie**

Présidente : Madame Fatima Bensoltane



- **Créé en 1948**, le Mouvement Européen est une organisation internationale **ouverte à toutes les tendances** politiques, économiques, sociales et culturelles **de la société civile**.
- Son objectif est de **stimuler l'intégration d'une « Europe fédérale unie**, basée sur le respect des droits fondamentaux, sur les principes de paix, de démocratie, de liberté et de solidarité ainsi que sur la participation des citoyens ».
- Depuis toujours, le **MEI travaille avec** des institutions européennes et nationales, des « think-tanks » et **un réseau de mobilisation**.
- Créé en 2004 son **Comité Méditerranée** plaide pour un dialogue équilibré Nord-Sud Méditerranée pour promouvoir une vision commune à long terme de l'avenir et pour faciliter **une participation plus équilibrée** dans le **Processus de Barcelone et la Politique Européenne de Voisinage (PEV)**.

www.europeanmovement.eu

- **Inaugurée en octobre 2002**, la Bibliotheca Alexandrina est une entité autonome offrant un excellent **accès à l'information et à la connaissance**.
- Dans la lignée de la vision d'Alexandre le Grand, la Bibliothèque se définit comme un **foyer de rayonnement intellectuel, culturel et multilingue**, renfermant les savoirs des civilisations anciennes et modernes.
- Elle joue un **rôle fédérateur, culturel, scientifique et artistique** ; et encourage le dialogue et la tolérance.
- En **mars 2004**, elle a organisé avec des institutions de la société civile du Monde arabe une **conférence sur des réformes politiques, économiques et sociales**, dont le résultat est la « **Déclaration d'Alexandrie** » et la création du **Forum de la Réforme Arabe**.

www.bibalex.org



COMITE DE SUIVI D'ALGER

Secrétariat

Square de Meeûs 25, B-1000 Bruxelles, Belgique

Tél : 0032 (0) 2 508 30 88

Fax : 0032 (0) 2 508 30 89



**European Movement
Mouvement Européen**

Square de Meeûs 25, B-1000 Bruxelles, Belgique

Tél : 0032 (0) 2 508 30 88

Fax : 0032 (0) 2 508 30 89

www.europeanmovement.eu



BIBLIOTHECA ALEXANDRINA

مكتبة الإسكندرية

P.O. Box 138, Chatby, Alexandrie 21526, Egypte

Tél : +(203) 4839999

Fax : +(203) 4830339

www.bibalex.org